

"Les livres n'ont absolument rien de magique. Il n'y a de magie que dans ce qu'ils disent, dans la façon dont ils cousent les pièces et les morceaux de l'univers pour nous en faire un vêtement !"

Fahrenheit 451

Ray Bradbury

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE SEYSSES

GUIDE DU LECTEUR

CONTACTEZ-NOUS

05.62.23.00.63

culture@mairie-seysses.fr

10 Place de la libération

31600 Seysses

www.mediatheque.mairie-seysses.fr



JE TROUVE...

Plus de 30 000 documents :

- Des romans (policiers, science-fiction...), des BD, des albums, des revues, des documentaires, des CD, des livres audio, des DVD, des partitions...

J'UTILISE...

- Des postes multimédias pour surfer sur internet ou utiliser des suites bureautiques.
- Du WIFI gratuit sur demande.
- Des fauteuils confortables pour consulter les documents sur place.

JE PARTICIPE...

A des animations tout au long de l'année :

- Bébés-lecteurs, expositions, ateliers, conférences, apéro-littéraires, histoires à croquer, salon du livre, spectacles pour petits et grands, concerts...
- Un agenda culturel est disponible sur le site internet.

Je retrouve mon compte et le catalogue sur l'application BibEnPoche



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

JE M'INSCRIS AVEC...

- Le formulaire disponible sur le site internet
- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- Une autorisation parentale si je suis mineur (présence d'un adulte obligatoire)

Inscription gratuite pour tous

J'EMPRUNTE...

- 10 documents dont une nouveauté (par carte) : livres, CD, revues
- 2 DVD (par famille) : 1 DVD jeunesse, 1 DVD adulte
- 1 partition (par famille)

Pour 3 semaines

CONDITIONS DE PRÊTS

- Toute inscription à la médiathèque est soumise à l'acceptation du règlement dans son intégralité.
- La carte est obligatoire à chaque emprunt.
- Les parents sont responsables des documents empruntés par les enfants mineurs.
- Les documents perdus ou endommagés sont à remplacer.
- En cas de non restitution des documents empruntés, malgré plusieurs rappels, le paiement des ouvrages sera réclamé par toutes les voies de droit.
- La médiathèque se réserve le droit de suspendre ou supprimer tout droit au prêt.

JE VAIS À LA MÉDIATHÈQUE...

Lundi : 14h/18h

Mardi : 14h/18h

Mercredi : 9h/12h - 14h/18h

Vendredi : 9h/12h - 14h/17h

Samedi : 9h/12h

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en juillet et août et si les circonstances l'exigent

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Le règlement complet est disponible sur notre site : www.mediatheque.mairie-seysses.fr
- Les prêts sont renouvelables une fois (sauf pour les nouveautés et réservation en cours).
- Les documents indisponibles sont réservables via mon compte personnel sur le portail internet ou l'application BibEnPoche.
- Je ne répare pas moi-même un document abîmé et je préviens les bibliothécaires en cas de dégradations.
- Les bibliothécaires sont disponibles pour m'accompagner et me conseiller.